



Une équipe d'experts spécialisés dans la Basse-Vision :
ergonomes, psychologues,
conseillers en aides techniques BV, vocal et braille,
formateurs, opticiens basse-vision,
instructeurs de locomotion, informaticiens spécialisés

Interventions sur l'ensemble du territoire français

Vos conseillères
en Bilans de compétences adaptés



Laetitia QUESNEL
Psychologue du travail
Ergonome basse-vision



Christelle CESARINE
Psychologue du travail
Ergonome basse-vision

laetitia.quesnel@ceciaa.com

christelle.cesarine@ceciaa.com

CONTACTEZ-NOUS

CECIAA - Département Défi*Ergo

31 cours des Juilliottes - 3e étage

Téléphone : 01 43 62 14 68

bca@ceciaa.com

BILAN DE COMPETENCES ADAPTE



OBJECTIFS

Le bilan de compétences est souvent lié à une mobilité professionnelle : promotion, licenciement, reclassement, envie de changement, évolution d'une situation, handicap, ...
Il permet de faire le point sur la situation professionnelle, d'identifier ses atouts et ses freins.
Il est particulièrement indiqué pour gérer sa carrière et identifier les projets les plus adaptés à chacun.
Le bilan de compétences est une démarche individuelle qui permet de :

Analyser et valoriser les compétences professionnelles et personnelles

Identifier les aptitudes, les besoins, les valeurs, les motivations

Mettre en avant les atouts, les freins, les conditions de réussite

Analyser finement les spécificités de la déficience visuelle et ses répercussions

Mieux se connaître soi-même
Ouvrir le champ des possibles
Définir un ou plusieurs projets cohérents et viables (emploi, formation, VAE, création d'entreprise...)
Plan d'actions concrètes

MODALITES

- 24 heures, réparties sur plusieurs semaines
- Séances individuelles
- Dans nos locaux et/ou en visio-conférence
- Tests d'intérêts et de personnalité pour lesquels nos conseillères sont certifiées
- Recherches documentaires et rencontres professionnelles

Un bilan de compétences s'articule toujours autour de trois phases, dont la durée est variable :

1

Phase préliminaire

- Confirmation de l'engagement dans la démarche
- Analyse des besoins
- Présentation du déroulement du bilan et des méthodes mises en œuvre.

2

Phase d'investigation

- Analyse fine des compétences
- Passation de tests validés
- Identification des motivations et intérêts, des ressources et des freins
- Recherches sur les pistes envisagées, interviews
- Apport de connaissances sur les métiers et le marché de l'emploi

3

Phase de conclusion

- Récapitulatif des éléments dégagés au fil du bilan
- Elaboration de plan d'action (étapes et démarches à mettre en œuvre)
- Co-rédaction d'une synthèse
- Remise d'un document de synthèse des résultats au bénéficiaire

Les +



- Actions complémentaires mobilisables :
 - bilan des capacités fonctionnelles auprès de notre équipe d'experts indispensable à la construction d'un projet viable
 - formation aux outils et aides techniques spécialisées
 - mises en situation réelle
 - tests de matériel spécialisé
- Expertise reconnue dans le domaine du handicap visuel
- Double compétence psychologue+ergonome, pour allier analyse des intérêts, motivations, besoins, et analyse de la faisabilité du projet